



Breteuil

LE MAG'

ville-breteuil.fr

LE MAGAZINE
DE VOTRE VILLE

BONNE ANNÉE 2023

Bonne année 2023
à Breteuil

Suivez votre ville
sur ville-breteuil.fr
et [facebook.com/
VilledeBreteuil](https://facebook.com/VilledeBreteuil)

Édito



Jean CAUWEL

- Maire de Breteuil
- Président de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde
- Conseiller régional des Hauts-de-France

Chères habitantes, chers habitants,

Les fêtes de fin d'année ainsi que les vacances scolaires se terminent pour laisser place à la nouvelle année qui s'installe. Je souhaite qu'elle vous apporte santé, épanouissement personnel et professionnel ainsi que des moments heureux à partager en famille ou entre amis.

Avec le conseil municipal, nous espérons pouvoir organiser le retour des activités traditionnelles. Concernant ce mois de décembre, nous vous avons proposé le téléthon et des festivités telles que le marché de Noël, la patinoire, le spectacle de Noël, les récompenses aux élèves méritants. Les animations culturelles devraient reprendre leur rythme habituel, au centre Jules Verne, à la médiathèque ou encore à la K Verne.

Néanmoins, compte tenu de la conjoncture, nous devons être vigilants sur notre budget ce qui nécessite de faire des choix pour réaliser des économies afin de faire face à l'augmentation des charges de fonctionnement et des matières premières.

En matière d'énergie, les pistes pour économiser seront toutes étudiées. Après des premières actions menées dans ce sens pour les économies d'électricité, nous envisageons de maîtriser rapidement nos besoins en eau en installant des cuves de récupération et en plantant des végétaux moins gourmands en eau, ce qui contribuera également à lutter contre le réchauffement climatique.

Merci à vous toutes et vous tous de prendre part à cet effort bénéfique pour chacun d'entre nous et pour que notre ville reste la plus agréable et la plus propre possible, pensons à utiliser les poubelles, les sacs à déjections animales et à retirer le brin d'herbe qui pousse devant votre porte.

Soyez assurés de notre engagement au service de tous.

Avec tout mon dévouement.

SOMMAIRE

- Page 3
Information municipale
- Page 4
Développement durable
- Page 5
Retour sur
Les festivités de Noël
- Page 6
Commerces et santé
- Page 7
Animations culturelles
- Page 8
Agenda

Information municipale



VOEUX DU MAIRE

Après deux ans d'absence, faute à la COVID19 et aux interdictions de rassemblement, la traditionnelle cérémonie des voeux du Maire est de retour. Ce moment privilégié par le Conseil municipal est l'occasion de rencontrer les Brituliennes et Brituliens ainsi que les partenaires associatifs, institutionnels, professionnels, ... Présentation des réalisations et des projets 2023 de notre commune. Rendez-vous le jeudi 5 janvier 2023 à 19h00 au centre culturel Jules Verne. Cérémonie suivie du verre de l'amitié.



REPAS DES AINÉS

Pour célébrer l'année à venir, le Conseil municipal est heureux de convier les personnes de 69 ans et plus de la commune à un repas dansant. Ce repas est organisé au centre culturel Jules Verne le dimanche 26 février 2023 à 12h00. Un traiteur local assurera le repas et le service. Bien entendu, les conjoints sont invités même s'ils sont plus jeunes. Pour participer, il convient de retourner le coupon réponse fourni avec les bons d'achat de Noël ou à défaut de contacter Mme Sénéchal au 03 44 80 24 24.



BONS D'ACHAT

En décembre 2022 a eu lieu la distribution des bons d'achat de Noël aux personnes âgées de 69 ans et plus. Le conseil municipal a sillonné les rues de Breteuil pour remettre les bons et présenter ses bons voeux. Plus de 600 personnes bénéficient de ce dispositif communal. Les 2 bons d'achat d'une valeur totale de 30€ sont à utiliser dans les commerces de proximité du centre-ville et chez les restaurateurs locaux jusqu'au 15 mars 2023. Si vous avez 69 ans et plus, que vous n'avez pas reçu vos bons, merci de contacter Madame Sénéchal au 03 44 80 24 24.



INAUGURATION

Le samedi 10 décembre 2022, la ville de Breteuil a rendu hommage à Olivier Dassault en donnant son nom à la place de la Mairie. En présence de Victor Habert-Dassault Député de la 1ère circonscription de l'Oise, Nicole Cordier Vice-présidente et Frans Desmedt Conseiller départemental de l'Oise, le Conseil municipal et son Maire Jean Cauwel, Jacques Cotel Maire honoraire de la Ville de Breteuil, les présidents des associations locales et les représentants de la Police municipale, la Gendarmerie et les Sapeurs pompiers.

Développement durable



VALORISONS NOS DÉCHETS

Le saviez-vous ? Le tri sélectif c'est génial ! Lorsque l'on mélange des déchets recyclables aux déchets ménagers nous perdons des ressources et nous polluons inutilement. Certains déchets sont valorisables et peuvent ainsi avoir une ou plusieurs vies. Les papiers et cartons sont réutilisables jusqu'à huit fois, permettant de fabriquer de nouveaux emballages en carton, des boîtes à chaussures, des boîtes d'œufs, des meubles, des objets de décoration. Les emballages plastiques deviendront de nouvelles bouteilles, des stylos, des fibres textiles pour fabriquer des polaires ou du rembourrage pour les couettes. Les métaux seront réutilisés. Le tri sélectif est un geste pour nous, pour les autres et pour la planète, cela n'empêche pas de privilégier les produits sans emballage ou les contenants réutilisables. Utilisez la poubelle jaune pour les déchets recyclables !

Le saviez-vous ? Le compostage c'est facile ! Les biodéchets représentent 30% de nos ordures ménagères. Pourtant ils peuvent être valorisés au quotidien grâce au compostage. Que peut-on mettre au compost ? Les déchets de cuisine

(épluchures, coquille d'œufs, marc de café, sac biodégradable), à exclure les restes de viande, le fromage. Les déchets verts (gazon, feuilles mortes) et un peu de carton sans encre d'impression. Où utiliser mon compost ? On peut utiliser le compost dans le potager, pour nourrir les arbres fruitiers et dans les jardinières. Le compost c'est bon pour la planète et notre porte-monnaie !



HÔTEL À INSECTES

Le saviez-vous ? Même les insectes vont à l'hôtel !

Les hôtels à insectes sont des refuges conçus pour héberger nos petits amis les insectes, ils permettent de protéger des espèces utiles à nos jardins, facilitent l'observation de la nature et sensibilisent à la biodiversité.

Les hôtels sont conçus pour accueillir les auxiliaires du jardinier « insectes qui par leur présence et leur régime alimentaire protègent le jardin de certains organismes qui s'attaquent aux cultures » soit des insectes utiles à la pollinisation et ceux qui luttent contre les pucerons évitant l'usage d'insecticide ainsi, abeilles sauvages, sylphes, coccinelles, cloportes, chrysopes... fréquentent les abris à différentes périodes de l'année soit pour pondre ou bien passer l'hiver.

Les hôtels à insectes peuvent être fabriqués facilement en famille avec du bois de récupération, de la paille, du liège, de la mousse, des écorces, etc..

Si vous leur construisez un hôtel, ils ne vont pas vous piquer. A vous de plancher !!!

Festivités de Noël



RETOUR SUR LE WEEK-END TÉLÉTHON

Les associations, bénévoles et la ville de Breteuil se sont mobilisés une nouvelle fois pour organiser des actions en faveur du Téléthon.

Le vendredi 2 décembre 2022, malgré une météo exécrationnelle, de nombreuses personnes ont emprunté le parcours sportif. Marcheurs, patineurs, coureurs ont permis de récolter 1 139€. Le Conseil municipal a décidé cette année de compenser les 1 139 tours réalisés en euros. Merci aux associations et bénévoles qui ont proposé toute la soirée, malgré le froid, des activités et animations. Le samedi 3 décembre, les marcheurs du RABE et les cyclotouristes de l'AAE ont effectué un parcours dans leur discipline pour récolter des dons.

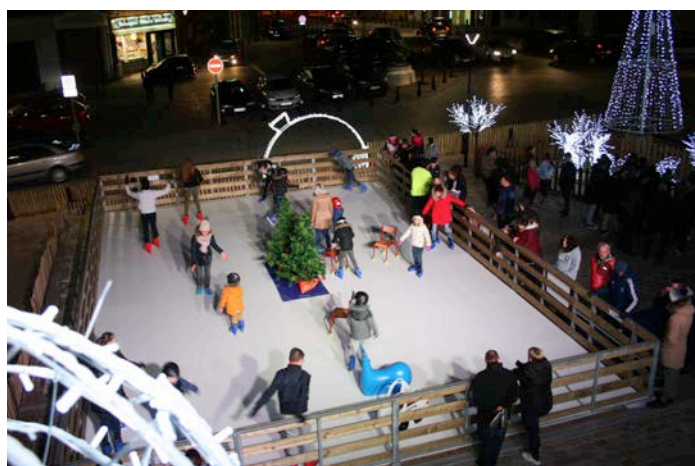
Grâce à toutes les actions menées, la somme de X XXX€ va être remise au profit du Téléthon.



RETOUR SUR LE MARCHÉ & LA PARADE

L'association Breteuil Commerce Artisanat a organisé le dimanche 4 décembre 2022 un marché de Noël sur le thème de la solidarité. De nombreux exposants ont proposé des produits divers et variés et les membres de la BCA ont assuré la restauration avec un plat de saison : la tartiflette.

En parallèle, les motards de l'association Sons of picardia et les passionnés de voitures américaines du garage 2L2D ont organisé une parade de Noël pour le plaisir des plus jeunes. Le Père Noël les a même accompagné pour distribuer des friandises. Merci à eux pour cette belle initiative.



RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DE NOËL

De nombreuses activités ont été organisées au mois de décembre 2022 pour célébrer Noël. La patinoire et le chalet du Père Noël ont été installés sur le parvis de la Mairie pendant 15 jours pour le plaisir des plus jeunes. Une boîte aux lettres a permis de mettre en relation les enfants et le Père Noël qui leur a répondu.

L'arbre de Noël communal a eu lieu le dimanche 11 décembre au centre Jules Verne avec un spectacle qui a plu à tous les enfants présents. A cette occasion, des livres et friandises ont été distribués aux enfants de Breteuil âgés de 2 ans et ceux scolarisés jusqu'au CE1.

Le 19 décembre a eu lieu la cérémonie des élèves méritants au cours de laquelle 59 jeunes de Breteuil ont reçu un prix pour les résultats qu'ils ont obtenus à leurs examens scolaires.

Citoyenneté et santé

LES BONS GESTES



Malgré les dispositifs « toutounet » installés à de nombreux endroits dans notre ville, nous constatons de nombreuses déjections sur les trottoirs. Cela est nuisible pour l'hygiène et l'image de la commune. Notre ville doit rester un endroit où il fait bon vivre, où chacun se sente bien et où chacun se respecte. Pour cela, tout le monde doit faire le minimum d'effort. Les propriétaires de chiens sont responsables des déjections de leur animal domestique. Un arrêté instaure une amende pour le non-ramassage des déjections sur la voie publique.

Attention, face au non respect des règles en vigueur, aucune tolérance ne sera admise et la verbalisation sera automatiquement appliquée. N'oublions pas que la commune de Breteuil est équipée d'un système de vidéoprotection.

Concernant les trottinettes électriques, ce moyen de locomotion se développe de plus en plus dans notre commune. Il convient de rappeler les règles en vigueur. Sont obligatoires : le vêtement ou équipement rétro réfléchissant, l'avertisseur sonore, les feux de position avant et arrière, les catadioptriques arrière et latéraux, le système de freinage et le moteur bridé à 25 km/h. Sont recommandés pour votre sécurité : les protections (port du casque et de coudières genouillères). Nous vous rappelons que l'usage d'un casque audio, d'oreillettes ou d'un téléphone est interdit. Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire une trottinette électrique sur les voies ouvertes à la circulation publique. Une assurance responsabilité civile est obligatoire : elle intervient en cas d'accident et de dommages, physiques ou matériels.

Au quotidien il convient de respecter les créneaux horaires suivants lorsque vous souhaitez tondre, bricoler ou toute autre activité pouvant générer du bruit. Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Les tapages diurnes et nocturnes sont répréhensibles aussi bien dans l'espace privé que sur le domaine public. Il est formellement interdit de brûler à l'air libre des déchets verts, nous vous invitons à les déposer en déchetterie. Vous pouvez également les composter. La circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels, en particulier au plan d'eau, est interdite. Merci à tous de votre participation.



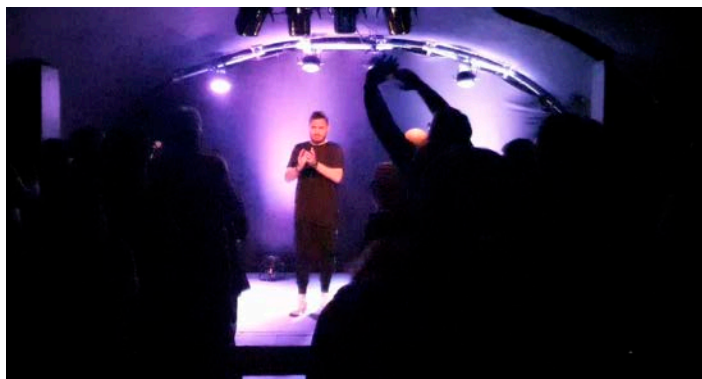
CABINET INFIRMIER BRITULIEN

Isabelle Dupuis et Cassandra Cloarec, toutes les deux "infirmière libérale", sont installées au 9 rue de Fontaine depuis le 2 novembre 2021 à Breteuil. Le cabinet infirmier Britulien dispense tous les soins infirmiers sur place ou à votre domicile : vaccination, tests de dépistage, soins.

Vous pouvez contacter le cabinet au 03 44 48 96 65 (renvoi vers ligne mobile si absent du cabinet) pour

tout renseignement et prise de rendez-vous.

Animations culturelles



LA K'VERNE

Ce lieu de diffusion culturelle encore trop peu connu des Brituliennes et Brituliens a pour vocation de proposer des spectacles et concerts en complément de la programmation culturelle municipale. Victime des effets négatifs de la COVID19, son lancement a tardé mais n'a pas pour autant démotivé l'équipe de "y'a comme un lézard production" qui est en charge de faire vivre cet endroit atypique. Le 4 novembre dernier, la salle était pleine pour le seul en scène décapant d'Antoine Peyron. Quatre dates sont à venir : le 13 janvier 2023 concert du groupe "Au café d'en face" (entrée libre), le 3 mars 2023 concert de "Square" (entrée libre), le 21 avril 2023 concert de "Bob's Not Dead" (entrée 5€) et le 19 mai 2023 un seul en scène de "Karl Decamps" (entrée 5€). Il est fortement conseillé de réserver car c'est une petite salle. Tél. 06 08 11 28 68. Facebook @KVerneBreteuil



SÉANCES SCOLAIRES

Le saviez-vous ? Les écoles de Breteuil et de notre territoire bénéficient de séances scolaires sur les spectacles "jeune public" qui sont proposés dans le cadre de la programmation culturelle. La CCOP prend en charge les coûts liés au transport. Chaque année, ce sont plus de 3000 enfants qui profitent des spectacles proposés.



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque municipale propose toute l'année, en plus du prêt de livres, des activités et animations à l'attention des plus jeunes. A chaque vacances scolaires, l'équipe propose des activités manuelles à thème. Les écoles, assistantes maternelles, crèche, centre de loisirs, ... bénéficient d'un accueil adapté.

Du 11 janvier au 8 février, la médiathèque vous propose en partenariat avec la MDO, exposition « Que de gourmandises » à partir de 10 ans sur les heures d'ouverture de la médiathèque. Cette exposition, composée de douze panneaux, forme un calendrier mensuel qui retrace l'histoire d'un légume ou fruit originaire de Picardie.

Atelier « Racontines » le mercredi 11 janvier de 10h00 à 10h30 à partir de 2 ans. Atelier « communications gestuelles » avec Valérie le mercredi 25 janvier de 9h45 à 10h15 à partir de 2 ans. Atelier « Heure du conte Bébé le Babouin » le jeudi 19 janvier de 10h00 à 11h00 en partenariat avec le relais assistantes maternelles, la crèche Pas à Pas et le multi-accueil Pomme-Cannelle. Atelier « Animation autour de l'exposition Que de Gourmandises » le mercredi 25 janvier de 14h30 à 15h30 à partir de 10 ans en partenariat avec la médiathèque départementale de l'Oise.

Retrouvez le programme complet des 3 prochains mois dans l'agenda en page 8.

L'équipe de la médiathèque vous accueille : le mardi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h30, le mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h30 à 11h30, le vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.

Pôle culturel, 4 rue Quétel Tél. 03 44 80 90 69.

AGENDA

Janvier-Février-Mars-Avril 2023

JANVIER 2023

Le 5 janvier à 19h00 au centre culturel Jules Verne. Cérémonie des vœux du Maire. Entrée libre.

Le 11 janvier de 10h00 à 10h30 au pôle culturel. Animation «Racontines». Infos 03 44 80 90 69.

Du 11 janvier au 8 février au pôle culturel. Exposition en partenariat avec la MDO «que de gourmandises». Infos 03 44 80 90 69.

Le 13 janvier à 20h30 à la K'Verne. Concert du groupe 'Au café d'en face». Prix libre. Infos 06 08 11 28 68.

Le 19 janvier de 10h00 à 11h00. Heure du conte «Bébé le babouin». Infos 03 44 80 90 69.

Le 25 janvier de 9h45 à 10h15. Atelier communications gestuelles, à partir de 2 ans. Infos 03 44 80 90 69.

Le 27 janvier de 10h00 à 11h00. Atelier tapis narratif «la grenouille à grande bouche». Infos 03 44 80 90 69.

FÉVRIER 2023

Le 4 février de 8h00 à 13h00 place Olivier Dassault. Samedi du terroir avec des producteurs locaux sur le parvis de la Mairie.

Du 8 février au 8 mars au pôle culturel. Exposition en partenariat avec la MDO «numérique : libérons nos pratiques». A partir de 12 ans. Infos 03 44 80 90 69.

A partir de la mi février au pôle culturel. Animations en partenariat avec la MDO «malle accessible» spécialement adaptées aux personnes âgées. Infos 03 44 80 90 69.

Le 14 février de 10h00 à 10h30 au pôle culturel. Animation «Racontines». A partir de 2 ans Infos 03 44 80 90 69.

Le 15 février de 14h30 à 15h30 au pôle culturel. Animation «jeux de société» en partenariat avec la MDO. Pour les 7 à 10 ans. Infos 03 44 80 90 69.

Le 17 février de 10h00 à 10h30 au pôle culturel. Animation en partenariat avec la MDO «valise thématique le loup». A partir de 2 ans. Infos 03 44 80 90 69.

Le 21 février de 10h00 à 10h30 au pôle culturel. Animation «Racontines». A partir de 2 ans Infos 03 44 80 90 69.

Le 24 février de 10h00 à 10h30. Atelier tapis narratif «oh non, Georges». A partir de 2 ans. Infos 03 44 80 90 69.

26 février à 12h00 au centre culturel Jules Verne. Repas des aînés de la commune.

MARS 2023

Le 3 mars à 20h30 à la K'Verne. Concert du groupe «Square». Prix libre. Infos 06 08 11 28 68.

Le 4 mars de 8h00 à 13h00 place Olivier Dassault. Samedi du terroir avec des producteurs locaux sur le parvis de la Mairie.

Du 8 mars au 12 avril au pôle culturel. Exposition en partenariat avec la MDO «mission potager». A partir de 4 ans. Infos 03 44 80 90 69.

Le 8 mars de 10h00 à 10h30 au pôle culturel. Animation «Racontines». A partir de 2 ans Infos 03 44 80 90 69.

Le 11 mars à partir de 20h00 au centre culturel Jules Verne. Scène découverte. Un plateau de d'artistes locaux. Entrée gratuite.

Le 15 mars à 18h30 au centre culturel Jules Verne. Spectacle tout public «attention fragile». A partir de 5 ans. Infos et réservations au 03 44 80 90 25.

Le 15 mars de 9h45 à 10h15. Atelier communications gestuelles, à partir de 2 ans. Infos 03 44 80 90 69.

20 au 26 mars. Présence du cirque de France sur le parking du stade Jacques Descamps.

AVRIL 2023

7 avril à 20h00 au centre culturel Jules Verne. Spectacle musical par bleu fabrique « Yéyé vs St Germain-des-Près». Infos et réservations au 03 44 80 90 25.

Le 21 avril à 20h30 à la K'Verne. Concert du groupe «Bob's not dead». Tarif : 5€. Infos 06 08 11 28 68.



Dans l'hypothèse où le gouvernement déciderait de faire réaliser des coupures temporaires de 2 heures maximum du réseau électrique, la commune tient à vous informer de la conduite à tenir en pareil cas. Nous vous encourageons à vous inscrire sur le site www.monecowatt.fr, ce qui permet de recevoir une alerte par SMS. L'accès aux services de secours, police et gendarmerie, pendant le délestage, pourra se faire de façon simplifiée en composant le 112. Un registre des personnes vulnérables est mis en place au Centre communal d'action sociale ; l'inscription sur ce registre doit être une démarche volontaire. Par conséquent, si vous souhaitez qu'une attention particulière soit portée à votre situation ou celle d'un proche, nous vous invitons à en faire la demande auprès du CCAS au 03 44 80 24 25. Le fonctionnement des écoles pourrait être impacté, les consignes seront données directement par les directions de ces établissements. D'une manière générale, votre Mairie se tient à votre écoute en cas de difficultés.

INFOS PRATIQUES

CNI et Passeport

Prise de rendez-vous sur ville-breteuil.fr
Pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr
Infos au 03 44 80 24 24

Inscription électorale

Pour toute nouvelle inscription, rendez-vous sur service-public.fr ou directement en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Infos au 03 44 80 24 24

Inscription au restaurant scolaire

Vous souhaitez que votre enfant mange au restaurant scolaire, il est impératif de l'inscrire au moins la veille avant 10h00.
Infos au 03 44 80 24 28

Bientôt 16 ans

Pensez à vous faire recenser en Mairie. C'est obligatoire et indispensable pour passer le permis, se présenter aux examens et concours
Infos au 03 44 80 24 24

Registre communal

Vous avez, dans votre entourage, une personne âgée, fragile ou isolée et souhaitez que le CCAS la suive.
Infos au 03 44 80 24 25